

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2014)
Heft: 301-302

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

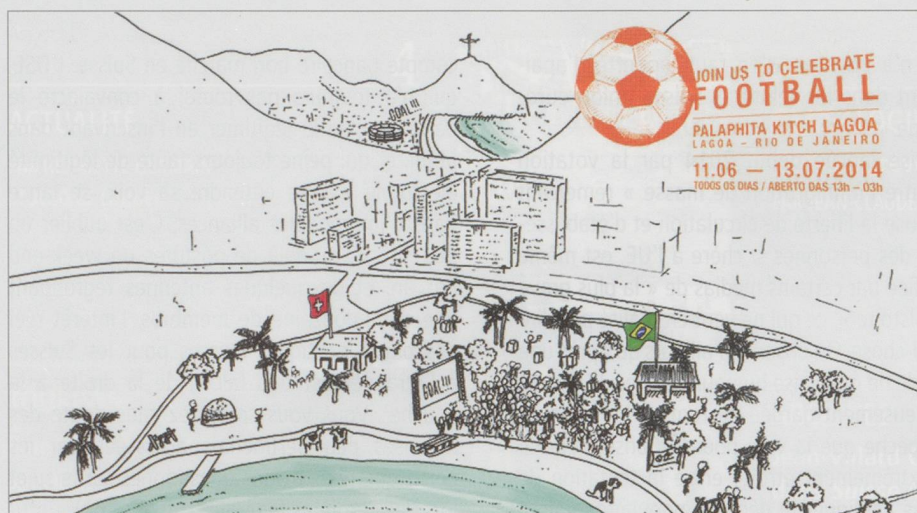
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ACTUALITÉ / POLITIQUE

par Henriette Germain – illustré par Liniger



Communication : Présence Suisse (PRS) tire un bilan très positif de sa présence à Rio de Janeiro lors de la Coupe du Monde. La *House of Switzerland*, un concept festif créatif, a accueilli plus de 240 000 visiteurs grâce à un emplacement privilégié. En outre, près de 14 millions d'internautes ont visité la plate-forme en ligne de la *House of Switzerland*. En parallèle aux visionnements publics des matchs, la maison a présenté une Suisse à la fois authentique et créative. Skis, cloches, saint-bernard, télécabine, luges et boule à neige géante, concerts helvétiques ainsi que le restaurant dirigé par un chef helvétique ont séduit un large public brésilien désireux d'en découvrir davantage sur un pays encore peu connu au Brésil. La maison suisse a lancé la campagne de communication de la Suisse 2014-2016 au Brésil, qui se terminera avec l'installation de la *House of Switzerland* aux JO de Rio en été 2016. En 2015, Présence Suisse profitera par ailleurs du carnaval de Rio pour présenter la Suisse au cœur du moment le plus médiatisé de l'année au Brésil.

Affaires étrangères

■ La Suisse applique les sanctions décidées par le Conseil de sécurité de l'ONU en mai dernier à l'encontre de la secte islamique Boko Haram. Les mesures consistent en des gels d'avoirs, un embargo sur les armes et des interdictions d'entrée ou de transit en Suisse.

■ Des parlementaires suisses ont disputé des parties d'échecs contre une délégation du parlement russe. Les Russes ont gagné 25 parties, les Suisses 10 et on a compté un match nul. Cette défaite est loin d'être humiliante, surtout quand on sait que les Russes comptaient dans leurs rangs Anatoli Karpov, l'ancien champion du monde de la discipline, aujourd'hui député à la Douma. La star russe a remporté les six parties qu'elle a disputées. Cette ren-

contre avait été organisée dans le cadre du bicentenaire des relations diplomatiques entre les deux pays.

■ Le Conseil fédéral a levé la restriction d'accès aux dossiers concernant les exportations de capitaux et de marchandises vers l'Afrique du Sud effectuées durant l'apartheid. En 2003, il avait instauré une réglementation provisoire à ce sujet afin d'empêcher que d'importantes entreprises suisses qui faisaient l'objet de plaintes collectives déposées aux États-Unis ne soient, dans le cadre de la procédure, désavantagées par rapport aux entreprises étrangères. Le Conseil fédéral a pris sa décision en estimant que les risques de poursuite encourus par les entreprises suisses avaient diminué. Les dossiers relatifs aux rapports entre la Suisse et l'Afrique du Sud sont désormais soumis aux dispositions

ordinaires de la loi fédérale sur l'archivage, au même titre que tout dossier concernant les relations entre la Suisse et un autre pays.

■ La Direction du développement et de la coopération (DDC) a investi près d'un million de francs pour la décontamination complète de la province de Maputo au Mozambique, en soutenant deux ONG de déminage. Entre 2007 et 2014, quelque 5 550 mines antipersonnel et 1 307 munitions qui n'avaient pas explosé ont pu être détruites. Les efforts de déminage vont maintenant se poursuivre dans la province de Manica, l'une des quatre dernières provinces à présenter des zones résiduelles minées. La coopération suisse dans ce pays s'exerce depuis plus de trente ans.

■ La Commission de politique extérieure du Conseil national s'est penchée sur les efforts entrepris par le Conseil fédéral pour négocier l'introduction de l'échange automatique de renseignements en matière fiscale avec des États partenaires. Elle a approuvé le mandat de négociation avec l'Union européenne par 16 voix contre 9 et celui avec les États-Unis et d'autres États, par 16 voix contre 8 et 1 abstention. La majorité de la commission estime qu'il est dans l'intérêt de la Suisse d'une part, de mettre en œuvre concrètement avec l'UE la nouvelle norme internationale issue des travaux de l'OCDE, et d'autre part, de viser le passage au modèle 1 de l'accord FATCA. Elle part du principe que l'introduction de cet échange automatique permettra de mettre toutes les parties sur un pied d'égalité et d'améliorer la réputation de la Suisse et de sa place financière sur le plan fiscal ainsi que la compétitivité en général. Pour sa part, la minorité rejette toute négociation en vue de l'échange automatique de renseignements au motif que celui-ci violerait la sphère privée des clients des banques.

Initiatives

■ Le Syndicat des services publics (SSP) souhaite lancer une initiative pour rayer de la Constitution l'article 121a introduit par l'initiative UDC approuvée le 9 février. Il

proposera cette initiative lors du Congrès de l'Union syndicale suisse en octobre prochain.

■ Selon la *SonntagsZeitung*, un groupe de réflexion mandaté par la Chancellerie fédérale travaille discrètement à une refonte des droits politiques pour freiner le dépôt de certaines initiatives sur des sujets sensibles. Il s'agirait d'instaurer des garde-fous plus stricts lors des examens préliminaires des textes déposés à la Chancellerie fédérale, comme l'examen du droit étranger, de la réglementation des sondages et de la transparence dans le financement.

■ L'initiative populaire « pour la sécurité alimentaire » a abouti en trois mois. L'Union suisse, qui a recueilli 150 000 signatures, demande que la Confédération renforce l'approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires issues d'une production suisse indigène durable et diversifiée.

Partis

■ La Suisse compte un nouveau parti : Up ! ou *Unabhängigkeitspartei*, fondé par l'ancienne présidente des jeunes PLR Brenda Mäder. La nouvelle formation, qui se présente comme le « parti de l'indépendance » et le plus libéral de Suisse, entend combattre le « collectivisme rampant » de gauche comme de droite et faire la part belle à la responsabilité et à la liberté de chaque individu. Pour l'heure, le parti n'est actif que dans les cantons de Zurich, Saint-Gall et Thurgovie.

Secret bancaire

■ L'accord Foreign Account Tax Compliance (FATCA) est entré en vigueur. Depuis le 1^{er} juillet, les données bancaires de clients américains de banques suisses sont transmissibles au fisc américain sur la base de l'assistance administrative. Les assurances sociales, les caisses de pension et les assurances dommages sont exclues du champ d'application de cet accord.

■ La Suisse va accorder l'assistance administrative en matière fiscale à la France

concernant les avoirs des footballeurs Patrick Vieira et Marcel Desailly. Les internationaux français, qui détiendraient ou auraient détenu des biens chez UBS, ont trente jours pour déposer un recours auprès du Tribunal administratif fédéral contre cette décision.



■ Dans le cadre du programme visant à résoudre son différend fiscal avec les États-Unis, Credit Suisse va livrer les noms de plus de 1 000 collaborateurs aux autorités fiscales américaines. Ces collaborateurs, des conseillers anciens ou actuels, ont exécuté des virements pour des clients américains depuis la Suisse.

■ Les autorités fiscales britanniques annoncent avoir déjà récupéré 135 millions de livres auprès d'individus figurant sur la liste volée en 2008 par Hervé Falciani, l'ex-informatique de la banque HSBC à Genève. Selon un comité parlementaire de la Chambre des Communes, la France aurait récupéré 188 millions de livres et l'Espagne 220 millions de livres grâce à cette liste.

■ Approuvée en octobre 2013 par le Conseil fédéral, la Convention multilatérale de l'OCDE et du Conseil de l'Europe concernant l'assistance administrative en matière fiscale ne sera soumise à consulta-

tion qu'à la fin de l'année. La procédure de consultation devrait se terminer fin mars prochain pour une ratification effective fin 2016 au plus tard.

Prochaines votations

■ Le 30 novembre, les Suisses seront appelés à se prononcer sur les objets suivants : l'initiative populaire du 19 octobre 2012 « Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires (abolition des forfaits fiscaux) » ; l'initiative populaire du 2 novembre 2012 « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles » ; l'initiative populaire du 20 mars 2013 « Sauvez l'or de la Suisse (initiative sur l'or) ».

Cinquième Suisse

■ Selon le ministère français des Affaires étrangères, le nombre de citoyens franco-suisses renonçant à leur passeport français est passé de 65 en 2012 à 113 l'an dernier. En 2010, seules deux personnes avaient renoncé à leur nationalité française... Ces chiffres ont été communiqués suite à la demande de la députée des Français de Suisse, Claudine Schmid, qui s'inquiétait du désir grandissant chez les binationaux d'abandonner la citoyenneté française. La députée compte écrire au ministre pour connaître les raisons invoquées lors des demandes d'abandon de nationalité.

Lois

■ Afin de lutter contre l'augmentation du nombre de lois ou de propositions de loi (qui ont pratiquement doublé au cours des vingt dernières années), un groupe de pression réunissant des politiciens du centre-droit et des représentants de l'économie attribue chaque année depuis 2007 un prix spécial à la « loi la plus stupide et la plus inutile ». Cette année, le groupe a distingué la Fondation Bruno Giordano qui souhaitait obliger toutes les cantines publiques à proposer un plat végétalien.

par Henriette Germain - illustré par Liniger

Conjoncture

■ Hans Hess, le président de l'Association faïtière de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (Swissmem) s'inquiète de la possibilité d'une nouvelle votation sur les relations avec l'Union européenne (UE), pas gagnée d'avance selon lui. Il estime que l'initiative anti-immigration acceptée par le peuple le 9 février laisse « une grande marge de manœuvre » pour négocier avec l'UE. Il lance l'idée d'une clause de sauvegarde bis, activée en accord avec l'UE lorsque le solde migratoire atteindrait un seuil déterminé, avec la mise en place de contingents dans ce cas.

■ Selon le président de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), Jean-François Rime, plus de 13 000 places d'apprentissage ne sont pas pourvues chaque année en Suisse. Il plaide pour une revalorisation des métiers techniques et soutient la proposition du ministre de l'économie, de la formation et de la recherche, Johann Schneider-Ammann, d'investir 100 millions de francs par an dans la formation professionnelle à partir de 2017.

■ À la fin du premier semestre, la Suisse a enregistré un excédent record de 13,8 milliards de francs de sa balance commerciale. Cela correspond à une hausse de 1,8 milliard de francs sur un an.

■ Le chômage a reculé en Suisse pour la cinquième fois consécutive. Au mois de juin, le taux de chômage s'est établi à 2,9 % selon le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). La Suisse compte 180 689 demandeurs d'emploi, soit 3 747 de moins qu'en mai, mais 883 de plus qu'en juin 2013.

Transports

■ Même après la mise en exploitation du tunnel du Gothard en 2016, les CFF continueront d'offrir une liaison grandes lignes passant par le faîte du Saint-Gothard, à raison d'un train par heure. Ainsi en a décidé l'Office fédéral des transports qui n'a pas retenu le projet d'offre de la Südostbahn sur cette ligne.

■ L'instauration de péages sur les routes suisses n'est pas d'actualité. La commission des transports du Conseil national a rejeté l'idée d'une telle taxe pour financer un

second tunnel au Gothard, travaux dont les coûts sont estimés à 2,8 milliards de francs.

■ Lyria, la société exploitante du TGV franco-suisse, fêtera en octobre à Lausanne les 30 ans de la Ligne du Jura qui permet aux habitants du canton de Vaud de rallier Paris en moins de quatre heures. Le Conseil d'État vaudois devrait participer *in corpore* à cet anniversaire. Nous reviendrons sur cet événement dans notre prochain numéro.



■ La compagnie Swiss entend lutter contre certaines pratiques des agences de voyage qui lui font perdre de l'argent. Certains voyageurs, à la recherche des prix toujours plus bas, utilisent ainsi des astuces en sollicitant par exemple un vol entre Zurich et New York via Hambourg, puis en annulant le dernier tronçon. Swiss prévoit d'instaurer des pénalités jusqu'à 500 francs par passager. D'autre part, la compagnie quittera l'aéroport de Bâle-Mulhouse dès l'année prochaine, a annoncé sa maison mère Lufthansa, qui souhaite concurrencer Easy Jet avec sa nouvelle compagnie à bas coûts Eurowings. Actuellement Swiss dessert onze destinations à partir du tarmac bâlois et y emploie quelque 300 personnes. Aucune suppression de poste n'est prévue.

Industrie et commerce

■ Le groupe pharmaceutique bâlois Roche a acheté au prix de 1,53 milliard de

francs la société américaine de biotechnologie Seragon Pharmaceuticals, spécialisée dans le traitement du cancer du sein.

■ Le groupe chocolatier Lindt a racheté l'Américain Russel Stover, une entreprise qui réalise 500 millions de dollars de chiffre d'affaires et qui possède un réseau de 25 boutiques dans le pays. Grâce à cette acquisition, Lindt devient le numéro 3 du secteur en Amérique du Nord qui est son premier marché (30 % de ses ventes). L'année dernière, Lindt a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards de dollars.

■ L'Office anticartel allemand a infligé une amende de 121 millions de francs au groupe bâlois Bell, coupable selon lui d'ententes illicites sur les prix durant plusieurs années. Bell va faire appel de cette décision.

■ Novartis et Google ont signé un accord de coopération à des fins médicales dans le domaine des lentilles dites intelligentes. L'objectif est de développer la prise en charge des maladies et des troubles pathologiques en associant les avancées technologiques de Google dans la miniaturisation électronique à l'expérience du groupe bâlois dans la pharmacie et dans les appareils médicaux.

■ La société suisse Sicpa, leader mondial des encres infalsifiables, fait partie des entreprises sélectionnées par le ministre Arnaud Montebourg pour former une filière française de gestion des données informatiques, de « big data » et de traçabilité des produits. Sicpa figure dans la sélection, aux côtés de grandes sociétés comme la Poste, Cap Gemini ou Orange.

Statistiques

■ Selon l'étude annuelle « Small Arms Survey » publiée par les Nations unies, la Suisse se classe au 6^e rang mondial des pays exportateurs d'armes légères. En 2011, année analysée dans l'étude, les ventes d'armes à d'autres pays ont rapporté 191 millions de dollars à notre pays. Les États-Unis demeurent le pays qui a vendu le plus d'armes légères devant l'Italie, l'Allemagne, le Brésil et l'Autriche.

■ Selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), davantage d'entreprises ont été créées en Suisse en 2012 qu'en 2011. 11 891 entreprises ont

vu le jour en 2012, soit 360 de plus qu'en 2011, mais 202 de moins qu'en 2010. Elles ont généré 13 604 emplois à plein temps et 7 398 emplois à temps partiel.

■ Selon l'OFS, la Suisse comptait 55 207 exploitations agricoles l'année dernière, soit 2,4 % de moins qu'en 2012. Alors que la surface agricole est restée stable, les emplois agricoles ont baissé de 1,9 %. La production de volailles est en augmentation, celle de bovins est stable, celle des porcs recule.

Finance

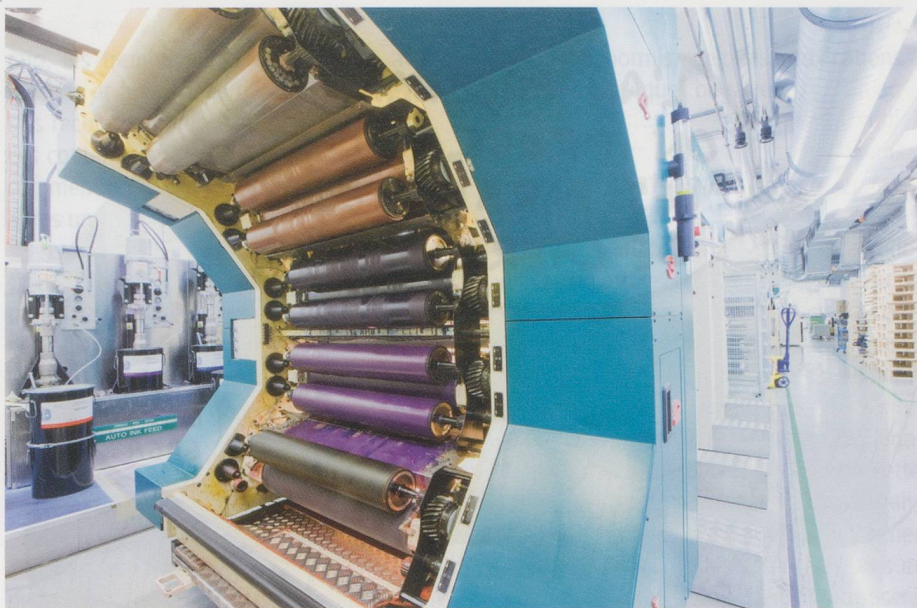
■ Comme prévu, Paris a dénoncé la convention franco-suisse de 1953 sur les successions. Cette résiliation prendra effet le 1^{er} janvier prochain. Quelque 180 000 Suisses habitant en France seront soumis au droit français en matière de succession et risqueront la double imposition.

■ En 2012, le produit global de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a atteint 22,2 milliards de francs, soit 0,8 % de plus qu'en 2011. Cette croissance provient principalement de la TVA prélevée sur les importations de biens.

■ Depuis le 1^{er} juillet, les frais de douane ont été modifiés. Il est désormais possible de rapporter en Suisse jusqu'à cinq litres de vin par personne (deux litres auparavant) et un kilo de viande, sans payer de taxe. Pour être exempte de TVA, la valeur totale de toutes les marchandises ne doit pas dépasser 300 francs. Quant aux fumeurs ils peuvent transporter jusqu'à 250 cigarettes ou cigarillos sans avoir à payer.

■ L'année dernière, la Suisse a reversé à Bruxelles 314,8 millions d'euros d'impôts perçus au titre de l'imposition de l'épargne des ressortissants européens en Suisse, en vertu des accords sur la fiscalité de l'épargne en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2005. Selon ces accords, notre pays doit imposer une taxe sur les intérêts perçus par les Européens sur leur épargne en Suisse, les trois quarts de cette taxe étant reversés aux pays de l'Union européenne.

■ Le ministre français des Finances, Michel Sapin, en visite en Suisse, et la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf ont annoncé la signature d'un accord d'assistance administrative fiscale et la fixation d'un calendrier pour réduire à zéro le



Machine destinée à l'impression sécurisée des billets de banque suisses.

Industrie : Le 1^{er} octobre, Martin Buyle sera le nouveau directeur général d'Orell Füssli, le groupe zurichois spécialiste de l'impression des billets de banque, du commerce de livres et de l'édition. Il remplace Michel Kunz qui a quitté ses fonctions au bout de quatre ans.

nombre de demandes d'entraide concernant des contribuables français. Les demandes en souffrance (quelques centaines) devraient être traitées d'ici la fin de l'année. Quant à l'accord signé, il s'agit d'une mise à jour de la Convention franco-suisse de double imposition aux normes de l'OCDE, mise à jour qui apporte deux changements : la possibilité de demandes groupées d'informations, la levée de l'obligation de donner le nom ou l'adresse du contribuable sous enquête.

■ Par 10 voix contre 3, la commission de l'économie et des redevances du Conseil des États propose de supprimer l'imposition basée sur le rendement. En lieu et place, elle approuve l'instauration d'une réglementation sur les quantités manquantes, une réduction de l'impôt pour les propriétaires de matières premières et des aides financières accordées au secteur suisse des boissons spiritueuses.

■ La Suisse et l'Union européenne ont signé une déclaration conjointe concernant la fiscalité des entreprises. La Suisse s'engage à abolir cinq régimes fiscaux dont le modèle de taxation des holdings. En contrepartie, les sanctions européennes seraient levées. Le texte doit maintenant être approuvé par le Conseil fédéral.

■ La Suisse et l'Islande ont signé une nouvelle convention contre les doubles impositions (CDI) en matière d'impôt sur le revenu et sur la fortune. Cette convention doit maintenant être ratifiée dans les deux pays. Jusqu'à ce jour, la Suisse a conclu 47 CDI satisfaisant à la norme internationale en matière d'échange de renseignements, dont 38 sont entrées en vigueur.

Emploi

■ Selon le *Matin Dimanche*, les recruteurs utilisent de plus en plus les termes « Suisse et résidence suisse » dans leurs petites annonces, afin de décourager les frontaliers et les Français en particulier. C'est le cas notamment dans le secteur de la finance, par crainte d'embaucher des éventuels « lanceurs d'alerte » comme Hervé Falciani. D'une manière générale, les Français sont jugés paresseux, râleurs et prétentieux. Selon le journal, pour ne pas être accusés de non-respect des accords sur la libre circulation, les employeurs exigent de plus en plus la maîtrise de l'allemand, même si elle n'est pas forcément utile pour les postes à pourvoir.



CARMEN PREND L'EAU À AVENCHES

Manifestation : Le mauvais temps a gâché le 20^e Festival d'opéra d'Avenches (VD). Un tiers des représentations de *Carmen* de Bizet ont ainsi dû être annulées. Les spectateurs ont manqué à l'appel : les arènes ont accueilli quelque 24 000 spectateurs, au lieu des 30 000 espérés par les organisateurs de la manifestation. L'année prochaine, le *Barbier de Séville* de Rossini, une œuvre déjà jouée en 1998, sera programmé du 4 au 17 juillet 2015. La vente des billets doit débiter à la mi-novembre.

Sciences

■ Le prix du Groupe suisse de recherche clinique sur le cancer (SAKK) doté d'un peu plus de 400 000 francs a été attribué à une équipe de chercheurs de l'hôpital universitaire de Bâle. Ces scientifiques travaillent sur une nouvelle thérapie traitant certaines maladies de la moelle osseuse qui provoquent des hémorragies, des thromboses et des leucémies. L'équipe compte démarrer prochainement des tests cliniques sur une trentaine de patients.

■ Quelque 200 scientifiques européens ont adressé une lettre à la Commission européenne pour remettre en cause le Human Brain Project (HBP), le grand projet de recherche sur le cerveau dirigé par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et financé par l'Union européenne à hauteur d'un milliard d'euros sur 10 ans. Selon les signataires, ce projet « divise la communauté scientifique depuis ses débuts ». Ils réclament davantage de transparence et souhaitent que les sommes soient allouées à d'autres projets.

■ Des chercheurs bâlois, japonais et finlandais ont réussi à rendre mobiles des atomes de brome sur une surface non conductrice de chlorure de sodium, à température ambiante. Avec la pointe d'un microscope à effet tunnel, ils ont ainsi formé la plus petite croix suisse du monde, constituée de 20 atomes de brome et affichant une taille de 5,6 nanomètres carrés. Les scientifiques n'avaient jamais pu manipuler autant d'atomes à température ambiante.

Statistiques

■ Les recettes du commerce de musique en ligne ont augmenté de 18 % l'an dernier en Suisse et atteint 4,6 millions de francs. Malheureusement, les ventes de CD ont une nouvelle fois chuté, atteignant 8,1 millions de francs, soit 1,2 million de moins qu'en 2012. Au total, la Suisa, la coopérative des auteurs et éditeurs de musique, a engrangé 135,7 millions de francs de recettes liées aux droits d'auteur.

Patrimoine

■ La Société suisse d'utilité publique a reçu 116 propositions de nouvel hymne national : 70 en allemand, 40 en français, 4 en italien, 1 en romanche et même 1 en portugais. D'ici au printemps prochain, un jury de 30 personnalités désignera les dix meilleurs textes qui seront ensuite soumis au vote du public. Le texte vainqueur sera alors transmis au Conseil fédéral.

■ La célèbre cabane Hörnli, située sur l'itinéraire d'ascension du Cervin, a été en réfection cet été. Des tentes en aluminium formant un camp de base ont accueilli les alpinistes durant les travaux. Et la police municipale veillait régulièrement à verbaliser les adeptes du camping sauvage.

■ Après des travaux de rénovation, le *Ville-de-Genève* reprend du service. Le navire, réaménagé pour les pendulaires de la ligne Lausanne-Thonon, peut désormais accueillir jusqu'à 560 passagers et a vu sa vitesse augmenter puisqu'il peut naviguer maintenant à 32 km/h. Les travaux ont coûté 5,3 millions de francs, financés par les cantons de Vaud, Genève et du Valais à

hauteur de 4,5 millions de francs et par la Compagnie générale de navigation (CGN) à hauteur de 800 000 francs.

Nature

■ Dans le cadre d'un partenariat noué entre la région de Lucerne et la province chinoise du Sichuan, un morceau du Rigi pesant trois tonnes a entamé un périple de deux mois qui le conduira jusqu'au mont Emei au mois de septembre. Un morceau de huit tonnes de ce mont Emei sera ensuite offert par la province du Sichuan et envoyé en Suisse. Il sera mis en valeur au sommet du Rigi.

■ La santé du Doubs et notamment de l'un de ses poissons emblématiques, le roi du Doubs, inquiète les pêcheurs. La Fédération suisse des pêcheurs (FSP) a transmis une pétition aux ministres français et suisse Ségolène Royal et Doris Leuthard. Elle demande que soient appliquées au plus vite les mesures adoptées en décembre dernier par la Convention de Berne du Conseil de l'Europe : l'amélioration des possibilités de migration piscicole, le démantèlement des anciens seuils ou la modernisation des stations d'épuration. Le roi du Doubs avait été désigné poisson de l'année 2013. Seuls 45 individus ont été dénombrés lors du dernier recensement...

■ L'éléphanteau femelle née en juin au zoo de Zurich a maintenant un nom. Elle s'appelle Omysha, un nom d'origine indienne qui signifie « sourire ». Celui-ci a été choisi, parmi trois propositions, par près de 20 000 internautes via Facebook ou le site en ligne du zoo.

■ Le zoo de Servion (VD) a fêté ses 40 ans. Créé en 1974 par trois frères passionnés d'animaux, il abrite aujourd'hui plus de 200 bêtes et participe à la préservation d'espèces menacées comme le tigre de Sibérie.

■ La Confédération a mis en place un nouveau portail sur Internet. Le site www.dangers-naturels.ch, proposé par les services fédéraux compétents, présente désormais la situation en matière de dangers naturels ainsi que les alertes sur une seule et même carte intelligible, qui affiche les événements météorologiques extrêmes, les inondations et les glissements de ter-

rain, les tremblements de terre, les avalanches et les risques d'incendie de forêt. Des recommandations viennent compléter ces contenus afin que la population sache comment se comporter avant, pendant et après un tel événement.

■ Le loup M43, né en 2013 dans le massif du Calanda (GR) est mort écrasé par un train à Schlieren (ZH), aux portes de la ville de Zurich. Il avait tué des moutons peu de temps auparavant dans les cantons de Glaris et de Schwyz.

Manifestations

■ Pour son 10^e anniversaire, le Festival de la Terre a accueilli 50 000 visiteurs (soit 10 000 à 15 000 de plus que l'an dernier) sur l'Esplanade de Montbenon à Lausanne. Concerts, ateliers pour enfants, débats, défilé de mode éthique ont rencontré beaucoup de succès, à la grande satisfaction des organisateurs bénévoles.



Fête fédérale de yodel à Davos.

■ La Fête fédérale de yodel a attiré pas moins de 100 000 amateurs le temps d'un week-end à Davos (GR). Certains spectateurs sont même venus spécialement du Japon pour l'événement.

■ Laurin Krausz a connu une belle réussite lors de la « Fashion Week » masculine de Milan. Le mannequin grison âgé de 20 ans a défilé pour des marques prestigieuses comme Emporio Armani, Dolce & Gabbana ou Guess. Le jeune homme, qui défile depuis deux ans, va commencer cet automne des études d'économie à Zurich, mais il ne compte pas arrêter sa carrière de mannequin.

■ La 18^e Lake Parade de Genève a attiré près de 150 000 amateurs le long des quais de la cité. Aucun incident majeur n'a été

à déplorer, hormis quelques intoxications à l'alcool et quelques bagarres.

Communication

■ Billag continuera de récolter la redevance radio-télévision, au moins jusqu'en 2017. Le Département fédéral de la communication a prolongé le contrat passé avec la société, contrat qui devait échoir à la fin de l'année.

■ Le leader américain de streaming légal Netflix arrivera en Suisse à la fin de cette année. En échange d'un abonnement mensuel, les internautes pourront visionner une vaste sélection de séries télévisées et de films hollywoodiens. Netflix proposera également ses services dans d'autres pays, comme la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique ou le Luxembourg.

Nominations

■ L'Allemande Anja Dirks, 44 ans, est la nouvelle directrice du Festival Belluard de Fribourg. L'ancienne directrice du festival de théâtre Theaterformen à Braunschweig et Hanovre (Allemagne) remplace le Belge Cis Bierinckx. Doté d'un budget d'un million de francs, le festival Belluard accueille chaque année quelque 10 000 visiteurs suisses et étrangers pour ses spectacles qui se déroulent dans l'enceinte médiévale du Belluard, dans l'ancienne gare et dans l'espace public.

Médias

■ Les Suisses restent des fervents amateurs de télévision. Selon les chiffres d'audience du premier trimestre publiés par Mediapulse et Publica Data, 74,3 % des Suisses italiens, 66,4 % des Suisses romands et 65,1 % des Suisses alémaniques regardent chaque jour une émission télévisée. La durée d'utilisation journalière s'élève à 185,9 min en Suisse italienne, à 146,3 min en Suisse romande et à 130,6 min en Suisse alémanique. L'audience de la télévision en différé progresse partout dans le pays, notamment chez les jeunes.

Armée

■ Les drones de reconnaissance utilisés par l'armée depuis 2001 doivent être remplacés. Le Conseil fédéral a porté son choix sur des drones israéliens Hermes 900 HFE. Ils coûteront environ 250 millions de francs, l'achat de ces appareils devant être soumis au Parlement dans le cadre du programme d'armement 2015.

■ Les pilotes suisses de l'Escadrille 11 basée à Meiringen, sur F/A-18 C/D, ont remporté le Silver Tiger Trophy lors de l'exercice aérien international du NATO Tiger Meet, en Allemagne. C'est la troisième fois que l'escadrille de Meiringen remporte ce trophée. Les militaires helvètes ont aussi remporté le trophée de la meilleure décoration d'uniforme.

■ Le chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann, a rendu visite aux membres du 30^e contingent de la SWISSCOY engagés à différents endroits au Kosovo. Le commandant de corps Blattmann était accompagné par le conseiller d'État Isaac Reber du canton de Bâle-Campagne.

Éducation

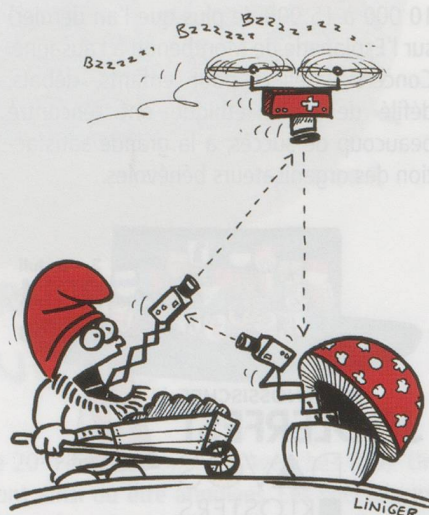
■ Victime de son succès auprès des étudiants français, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) durcit ses conditions d'accès : il faut dorénavant obtenir une mention très bien au Bac (auparavant, une mention bien suffisait) pour être autorisé à suivre les enseignements de l'école. En septembre 2013, les Français représentaient 30 % des étudiants de première année et 27 % des étudiants en licence.

Transports

■ Doris Leuthard et son homologue français Frédéric Cuvillier ont signé la convention bilatérale relative à la ligne ferroviaire reliant Delle et Belfort. La réhabilitation et l'électrification des 22 km de voie entre ces deux villes permettront la mise en place d'une offre ferroviaire entre Delémont et Belfort et la connexion de la Suisse au réseau de la ligne grande vitesse Rhin-Rhône. Bienne sera alors à moins de

quatre heures de Paris. La Confédération et le canton du Jura vont contribuer à ces travaux dont le coût est estimé à 110 millions d'euros, à hauteur respectivement de 24,7 et 3,2 millions d'euros.

■ Selon les dernières statistiques du Bureau de prévention des accidents (BPA), 94 % des conducteurs alémaniques bouclent leur ceinture de sécurité, un chiffre record. Quant aux Romands et aux Tessinois, ils sont respectivement 90 % et 83 % à s'attacher dans leur voiture. Les progrès concernent aussi les passagers à l'arrière : ils sont 77 % (contre 72 % en 2013) à boucler leur ceinture. Selon le BPA, ce geste de sécurité a permis d'éviter plus de 13 000 blessures et 1 600 décès depuis l'an 2000...



**SURVEILLER CEUX
QUI SURVEILLENT...**

■ L'Office fédéral de l'aviation civile a durci la réglementation dans le domaine des drones. Désormais, il est interdit de faire voler sans autorisation des engins télécommandés pour prendre des images au-dessus de rassemblements de personnes. Il s'agit d'éviter les accidents dus à un crash au milieu d'une foule.

Sport

■ Pour la première fois depuis 2003, la Suisse disputera la demi-finale de la Coupe Davis de tennis. La rencontre aura lieu du 12 au 14 septembre à la halle 6 de Palexpo

à Genève. La Suisse, classée 7^e nation mondiale, devrait pouvoir compter sur ses deux champions Stanislas Wawrinka et Roger Federer, contre les Italiens emmenés par Fabio Fognini et Andreas Seppi (respectivement 15^e et 34^e au classement mondial ATP).

Justice et police

■ Oskar Freysinger souhaitait obliger les gens du voyage étrangers à déposer une caution pour s'installer sur un terrain en Suisse. Selon le député valaisan de l'UDC, cette mesure aurait permis de responsabiliser les gens du voyage et de dédommager plus facilement les victimes de déprédations. Mais sa motion a été refusée par le Conseil national, par 112 voix contre 52.

■ Selon Pius Valier, le directeur de l'Institut suisse de Police à Neuchâtel, la formation des policiers en Suisse est insuffisante. Il plaide pour une formation de deux ou trois ans, contre un seul aujourd'hui. Constatant les trop grandes disparités régionales actuelles, il souhaite également une stratégie nationale en matière de formation policière.

■ Après de nombreux allers et retours entre les deux Chambres, la loi révisée sur la nationalité a été approuvée par le Parlement. Dorénavant, il faudra avoir séjourné dix ans en Suisse et plusieurs années sans interruption dans le même canton (durée variable de 2 à 5 ans suivant les cantons) pour pouvoir demander la nationalité suisse. Les jeunes âgés de 8 à 18 ans obtiendront plus facilement le passeport suisse puisque leurs années passées sur le territoire compteront double. Une fois la demande adressée, la procédure peut prendre plusieurs années. Les candidats devront démontrer qu'ils sont intégrés, qu'ils connaissent bien les us et coutumes du pays, qu'ils respectent les lois et qu'ils maîtrisent au moins une des langues nationales, à l'oral comme à l'écrit.

Asile

■ La Suisse a enregistré 5 384 demandes d'asile au deuxième trimestre. Cela repré-

sente une augmentation de 10 % par rapport au premier trimestre. On note de nombreuses arrivées de réfugiés venant d'Érythrée (1 678 demandes), de Syrie et du Sri Lanka. Au cours du deuxième trimestre, 2 320 personnes ont quitté notre pays (5 % de moins qu'au premier trimestre) dont 678 dans le cadre d'une procédure Dublin : elles ont été transférées dans l'État compétent pour traiter leur demande.

Statistiques

■ 192 cas de racisme, soit quatre de moins qu'en 2012, ont été recensés l'année dernière en Suisse. Les déclarations racistes restent les plus nombreuses, suivies des menaces et des inégalités de traitement dans le monde du travail, des refus de prestations publiques. Le Réseau de consultations pour les victimes, qui recueille les plaintes, note que les inégalités de traitement sur le marché du logement ont nettement diminué en un an.

■ Les mauvais traitements intentionnels envers les animaux ont augmenté l'an dernier en Suisse : 1 522 procédures pénales ont été engagées, soit 10 % de plus qu'en 2012.

■ Selon les derniers résultats de l'Office fédéral de la statistique (OFS), la pauvreté financière touchait quelque 590 000 personnes en Suisse en 2012. Parmi celles-ci, près de 130 000 exerçaient une activité rémunérée. Les personnes élevant seules des enfants, les personnes peu formées et celles vivant dans des ménages sans activité rémunérée sont les plus touchées. Le taux de pauvreté a reculé de 1,6 point depuis 2007.

Vie quotidienne

■ Swisscom a lancé une application, Tapit, qui permet aux utilisateurs de payer leurs achats avec leur smartphone. Deux conditions sont nécessaires : l'appareil doit être compatible NFC et le changement de carte SIM est obligatoire (la nouvelle carte remplace alors la puce de la carte de crédit). Proposée d'abord sous Android, l'ap-



Après La Forteresse et Vol spécial, Fernand Melgar récidive à Locarno, avec L'Abri.

Asile : Confirmées par le peuple en juin 2013, les mesures urgentes dans le domaine de l'asile doivent être prolongées jusqu'à l'automne 2019 et l'entrée en vigueur de la réforme censée accélérer les procédures d'asile. Ainsi en a décidé le Conseil national, sur la demande du Conseil fédéral.

plication Tapit sera bientôt disponible pour les utilisateurs d'iPhone.

■ Selon le Bureau de prévention des accidents (BPA), seuls 43 % des cyclistes portent un casque dans notre pays. Le nombre d'amateurs de vélo qui se protègent la tête est en baisse de 3 % par rapport à l'an dernier. Selon le BPA, ce sont surtout les hommes entre 33 et 44 ans qui circulent tête nue pendant leurs trajets de loisirs.

■ Selon une enquête réalisée par le cabinet KPMG en Suisse alémanique, quelque 64 % des employés de Suisse alémanique avouent un acte malhonnête sur leur lieu de travail. Parmi les gestes regrettables les plus courants figurent le gaspillage et l'uti-

lisation abusive des ressources de l'entreprise et « l'exercice d'activités constituant un conflit d'intérêts ».

Tourisme

■ La convention « 4-Vallées » établie entre les stations de Verbier, Nendaz, Veysonnaz et Thyon, en vigueur depuis 2006, n'existe plus. En désaccord sur la répartition des recettes, les quatre communes ne sont pas parvenues à établir de nouvelles bases de coopération pour un domaine skiable commun. Cependant, un conseiller d'État valaisan tente un rapprochement entre les parties. ■